

DIAGNOSTIC PLOMB AVANT TRAVAUX

(Hors champ du code de la santé publique)

Numéro de dossier : 18/04/087
Date du repérage : 03/04/2018

Adresse du bien immobilier
Localisation du ou des bâtiments : Département : ... Hérault Adresse : Route de Clermont Commune : 34230 PLAISSAN
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Année de construction : < 1997

Donneur d'ordre / Propriétaire :
Donneur d'ordre : Lurent Gelly Architecte 34, avenue georges Clémenceau 34000 MONTPELLIER
Propriétaire : MAIRIE DE PLAISSAN Place du jeu de ballon 34230 PLAISSAN

Le Diagnostic suivant concerne			
X	Les parties privatives		Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble	X	Avant travaux <i>N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP</i>
Nature des travaux :		Rénovation / Réhabilitation : OUI	Démolition : OUI

Société réalisant le constat	
Nom et prénom de l'auteur du constat	M. TREVISSOI Cyril
N° de certificat de certification	C0820^{le} 19/05/2013
Nom de l'organisme de qualification accrédité par le COFRAC	LCC QUALIXPERT
Organisme d'assurance professionnelle	ELITE
N° de contrat d'assurance	PRCCEL039
Date de validité :	31/08/2018

Ce diagnostic plomb avant travaux a été rédigé par M. TREVISSOI Cyril le 03/04/2018.

Objectif de la mission :

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Périmètre des travaux :

Le donneur d'ordre remet au diagnostiqueur ces informations via un tableau synthétique dont le modèle est téléchargeable sur le site de la DIRECCTE Centre : Annexe 2 Tableau de recensement des travaux établi par le donneur d'ordre ainsi qu'une description détaillée des travaux, de leur localisation et si déjà définis le nom et adresse des entreprises intervenantes. Il est important de disposer d'informations précises pour définir la stratégie de mesures.

Appareil utilisé	
Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	NITON XLp 300 / 4176 FR 0695
Nature du radionucléide	109 Cd
Date du dernier chargement de la source	04/08/2015
Activité à cette date et durée de vie de la source	370 MBq 3 Ans

Tableau de recensement des travaux :

Local / Structure	Nature des travaux	Entreprise Intervenant

1. Rappel des références réglementaires

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail,
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants,
- Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb,
- Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

2. Renseignements complémentaires concernant la mission

2.1 L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS	
Modèle de l'appareil	NITON XLp 300	
N° de série de l'appareil	4176 FR 0695	
Nature du radionucléide	109 Cd	
Date du dernier chargement de la source	04/08/2015	Activité à cette date et durée de vie : 370 MBq 3 ANS
Autorisation ASN (DGSNR)	N° T340467	Date d'autorisation 03/10/2017
	Date de fin de validité de l'autorisation 02/10/2022	
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	Cyril TREVISSOI	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	Cyril TREVISSOI	

Étalon : FONDIS ; 226722 ; 1,01 mg/cm² +/- 0,01 mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Etalonnage entrée	1	03/04/2018	1 (+/- 0,1)
Etalonnage sortie	410	03/04/2018	1 (+/- 0,1)

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.2 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire d'analyse	Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Nom du contact	-
Coordonnées	-
Référence du rapport d'essai	-
Date d'envoi des prélèvements	-
Date de réception des résultats	-

Liste des locaux visités

BAT 1 - Pièce 1,
BAT 1 - Pièce 2,
BAT 2 - Pièce 1,
BAT 2 - Pièce 2,
BAT 2 - Pièce 3,

BAT 3 - Pièce 4,
BAT 3 - Pièce 5,
BAT 3 - Pièce 6,
BAT 4 - Pièce 6,
BAT 4 - Pièce 1,

**BAT 2 - Pièce 4,
BAT 2 - Pièce 5,
BAT 2 - Pièce 6,
BAT 3 - Pièce 1,
BAT 3 - Pièce 2,**

**BAT 4 - Pièce 2,
BAT 4 - Pièce 3,
BAT 4 - Pièce 3bis,
BAT 4 - Pièce 4,
BAT 4 - Pièce 5,
BAT 4 - Pièce 7**

Liste des locaux non visités ou non mesurés (avec justification)

BAT 3 – Pièce 3 : pièce fermée à clé.

3. Méthodologie employée

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de diagnostic sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de diagnostic qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

3.1 Stratégie de mesurage

Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic (UD) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...).

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire (idem réglementation du CREP).

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans le cas suivant :

- lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 «*Diagnostic Plomb — Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb*» précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

4. Présentation des résultats

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même histori

que en matière de construction et de revêtement.

5. Résultats des mesures

BAT 1 - Pièce 1

Nombre d'unités de diagnostic : 9

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Observation
2	A	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
3					partie haute (> 1m)	0	
4					au centre (+/- 1m)	0	
5	B	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
6					partie haute (> 1m)	0	
7					au centre (+/- 1m)	0	
8	C	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
9					partie haute (> 1m)	0	
10					au centre (+/- 1m)	0	
11	D	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
12					partie haute (> 1m)	0	
13					au centre (+/- 1m)	0	
14		Plafond	-	polystyrène	mesure 1	0	
15					mesure 2	0	
-	A	Porte d'entrée intérieure	Métal	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie Porte d'entrée intérieure	Métal	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Porte d'entrée extérieure	Métal	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie Porte d'entrée extérieure	Métal	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	

BAT 1 - Pièce 2

Nombre d'unités de diagnostic : 7

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Observation
16	A	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
17					partie haute (> 1m)	0	
18					au centre (+/- 1m)	0	
19	B	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
20					partie haute (> 1m)	0	
21					au centre (+/- 1m)	0	
22	C	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
23					partie haute (> 1m)	0	
24					au centre (+/- 1m)	0	
25	D	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
26					partie haute (> 1m)	0	
27					au centre (+/- 1m)	0	
28		Plafond	-	Peinture	mesure 1	0	
29					mesure 2	0	
-	C	porte	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	C	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	

BAT 2 - Pièce 1

Nombre d'unités de diagnostic : 16

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm ²)	Observation
30	A	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
31					partie haute (> 1m)	0	
32					au centre (+/- 1m)	0	
33	B	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
34					partie haute (> 1m)	0	
35					au centre (+/- 1m)	0	
36	C	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
37					partie haute (> 1m)	0	
38					au centre (+/- 1m)	0	
39	D	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
40					partie haute (> 1m)	0	
41					au centre (+/- 1m)	0	
42		Plafond	ciment	brut	mesure 1	0	
43					mesure 2	0	
-	A	porte d'entrée intérieure	Métal	brut	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie porte d'entrée intérieure	Métal	brut	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	porte d'entrée extérieure	Métal	brut	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie porte d'entrée extérieure	Métal	brut	partie basse	-	
-					partie haute	-	
44	A	Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0	
45					partie haute	0	
46	A	Huisserie Fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie basse	0	
47					partie haute	0	
48	A	Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0	
49					partie haute	0	
50	A	Huisserie Fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie basse	0	
51					partie haute	0	
52	A	volet	Bois	Peinture	partie basse	0	
53					partie haute	0	
-	B	porte	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	B	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	

BAT 2 - Pièce 2

Nombre d'unités de diagnostic : 5

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
54	A	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
55					partie haute (> 1m)	0	
56					au centre (+/- 1m)	0	
57	B	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
58					partie haute (> 1m)	0	
59					au centre (+/- 1m)	0	
60	C	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
61					partie haute (> 1m)	0	
62					au centre (+/- 1m)	0	
63	D	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
64					partie haute (> 1m)	0	
65					au centre (+/- 1m)	0	
66	Plafond	ciment	brut	brut	mesure 1	0	
67					mesure 2	0	

BAT 2 - Pièce 3

Nombre d'unités de diagnostic : 5

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
68	A	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
69					partie haute (> 1m)	0	
70					au centre (+/- 1m)	0	
71	B	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
72					partie haute (> 1m)	0	
73					au centre (+/- 1m)	0	
74	C	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
75					partie haute (> 1m)	0	
76					au centre (+/- 1m)	0	
77	D	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
78					partie haute (> 1m)	0	
79					au centre (+/- 1m)	0	
80	Plafond	ciment	brut	brut	mesure 1	0	
81					mesure 2	0	

BAT 2 - Pièce 4

Nombre d'unités de diagnostic : 5

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
82	A	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
83					partie haute (> 1m)	0	
84					au centre (+/- 1m)	0	
85	B	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
86					partie haute (> 1m)	0	
87					au centre (+/- 1m)	0	
88	C	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
89					partie haute (> 1m)	0	
90					au centre (+/- 1m)	0	
91	D	Mur	ciment	brut	partie basse (< 1m)	0	
92					partie haute (> 1m)	0	
93					au centre (+/- 1m)	0	
94	Plafond	ciment	brut	brut	mesure 1	0	
95					mesure 2	0	

BAT 2 - Pièce 5

Nombre d'unités de diagnostic : 10

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
96		Plinthes	Carrelage		mesure 1	0	
97					mesure 2	0	
98	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
99					partie haute (> 1m)	0	
100					au centre (+/- 1m)	0	
101	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
102					partie haute (> 1m)	0	
103					au centre (+/- 1m)	0	
104	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
105					partie haute (> 1m)	0	
106					au centre (+/- 1m)	0	
107	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
108					partie haute (> 1m)	0	
109					au centre (+/- 1m)	0	
110	Plafond	Plâtre		Peinture	mesure 1	0	
111					mesure 2	0	
-	A	porte 1	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie porte 1	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	C	porte 2	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	C	Huisserie porte 2	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	

BAT 2 - Pièce 6

Nombre d'unités de diagnostic : 7

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
112	A	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
113					partie haute (> 1m)	0	
114					au centre (+/- 1m)	0	
115	B	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
116					partie haute (> 1m)	0	
117					au centre (+/- 1m)	0	

118	C	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
119					partie haute (> 1m)	0	
120					au centre (+/- 1m)	0	
121	D	Mur	plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
122					partie haute (> 1m)	0	
123					au centre (+/- 1m)	0	
124		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0	
125					mesure 2	0	
-	A	porte	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	

BAT 3 - Pièce 1

Nombre d'unités de diagnostic : 12

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
126		Plinthes	Carrelage		mesure 1	0	
127					mesure 2	0	
128					partie basse (< 1m)	0	
129	A	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
130					au centre (+/- 1m)	0	
131					partie basse (< 1m)	0	
132	B	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
133					au centre (+/- 1m)	0	
134					partie basse (< 1m)	0	
135	C	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
136					au centre (+/- 1m)	0	
137					partie basse (< 1m)	0	
138	D	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
139					au centre (+/- 1m)	0	
140					mesure 1	0	
141		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 2	0	
-					partie basse	-	
-	A	porte d'entrée intérieure	Métal	Peinture	partie haute	-	
-					partie basse	-	
-	A	Huisserie porte d'entrée intérieure	Métal	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	porte d'entrée extérieure	Métal	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie porte d'entrée extérieure	Métal	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
142	C	porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
143					partie haute (> 1m)	0	
144	C	Huisserie porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
145					partie haute (> 1m)	0	

BAT 3 - Pièce 2

Nombre d'unités de diagnostic : 14

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
146		Plinthes	Carrelage		mesure 1	0	
147					mesure 2	0	
148	A	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
149					partie haute (> 1m)	0	
150					au centre (+/- 1m)	0	
151	B	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
152					partie haute (> 1m)	0	
153					au centre (+/- 1m)	0	
154	C	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
155					partie haute (> 1m)	0	
156					au centre (+/- 1m)	0	
157	D	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
158					partie haute (> 1m)	0	
159					au centre (+/- 1m)	0	
160		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0	
161					mesure 2	0	
162	B	porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
163					partie haute (> 1m)	0	
164	B	Huisserie porte 1	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
165					partie haute (> 1m)	0	
166	C	porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
167					partie haute (> 1m)	0	
168	C	Huisserie porte 2	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
169					partie haute (> 1m)	0	
170	D	porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
171					partie haute (> 1m)	0	
172	D	Huisserie porte 3	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
173					partie haute (> 1m)	0	
174	D	porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
175					partie haute (> 1m)	0	
176	D	Huisserie porte 4	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
177					partie haute (> 1m)	0	

BAT 3 - Pièce 3

Nombre d'unités de diagnostic : 8

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
178	A	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
179					partie haute (> 1m)	0	
180					au centre (+/- 1m)	0	
181	B	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
182					partie haute (> 1m)	0	
183					au centre (+/- 1m)	0	
184	C	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
185					partie haute (> 1m)	0	
186					au centre (+/- 1m)	0	
187	D	Mur	enduit	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
188					partie haute (> 1m)	0	
189					au centre (+/- 1m)	0	
190		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0	

191					mesure 2	0	
192					mesure 1	0	
193		Plinthes	Carrelage		mesure 2	0	
194	A	porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
195					partie haute (> 1m)	0	
196	A	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
197					partie haute (> 1m)	0	

BAT 3 - Pièce 4

Nombre d'unités de diagnostic : 7

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
198					partie basse (< 1m)	0	
199	A	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
200					au centre (+/- 1m)	0	
201					partie basse (< 1m)	0	
202	B	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
203					au centre (+/- 1m)	0	
204					partie basse (< 1m)	0	
205	C	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
206					au centre (+/- 1m)	0	
207					partie basse (< 1m)	0	
208	D	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
209					au centre (+/- 1m)	0	
210		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0	
211					mesure 2	0	
212					partie basse (< 1m)	0	
213	A	porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
214					partie basse (< 1m)	0	
215	A	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0	

BAT 3 - Pièce 5

Nombre d'unités de diagnostic : 13

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
216					partie basse (< 1m)	0	
217	A	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
218					au centre (+/- 1m)	0	
219					partie basse (< 1m)	0	
220	B	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
221					au centre (+/- 1m)	0	
222					partie basse (< 1m)	0	
223	C	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
224					au centre (+/- 1m)	0	
225					partie basse (< 1m)	0	
226	D	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
227					au centre (+/- 1m)	0	
228		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0	
229					mesure 2	0	
230		Plinthes	Carrelage		mesure 1	0	
231					mesure 2	0	
232	A	porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
233					partie haute (> 1m)	0	
234					partie basse (< 1m)	0	
235	A	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
236					partie basse	0	
237	C	fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0	
238					partie basse	0	
239	C	Huisserie fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0	
240					partie basse	0	
241					partie haute	0	
242					partie basse	0	
243	C	Huisserie fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0	
244					partie basse	0	
245	C	volet	Bois	Peinture	partie haute	0	

BAT 3 - Pièce 6

Nombre d'unités de diagnostic : 12

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
246					partie basse (< 1m)	0	
247	A	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
248					au centre (+/- 1m)	0	
249					partie basse (< 1m)	0	
250	B	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
251					au centre (+/- 1m)	0	
252					partie basse (< 1m)	0	
253	C	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
254					au centre (+/- 1m)	0	
255					partie basse (< 1m)	0	
256	D	Mur	enduit	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
257					au centre (+/- 1m)	0	
258		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0	
259					mesure 2	0	
260	A	porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
261					partie haute (> 1m)	0	
262					partie basse (< 1m)	0	
263	A	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie haute (> 1m)	0	
264					partie basse	0	
265	C	volet	Bois	Peinture	partie haute	0	
266					partie basse	0	
267	C	fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0	
268					partie basse	0	
269	C	Huisserie fenêtre intérieure	Bois	Peinture	partie haute	0	
270					partie basse	0	
271	C	fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0	
272					partie basse	0	
273	C	Huisserie fenêtre extérieure	Bois	Peinture	partie haute	0	

BAT 4 - Pièce 6

Nombre d'unités de diagnostic : 8

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation	
274		Plinthes	Carrelage		mesure 1	0		
275					mesure 2	0		
276	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
277						partie haute (> 1m)	0	
278						au centre (+/- 1m)	0	
279	B	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
280						partie haute (> 1m)	0	
281						au centre (+/- 1m)	0	
282	C	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
283						partie haute (> 1m)	0	
284						au centre (+/- 1m)	0	
285	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
286						partie haute (> 1m)	0	
287						au centre (+/- 1m)	0	
288		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0		
289						mesure 2	0	
290	A	porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
291						partie haute (> 1m)	0	
292	A	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
293						partie haute (> 1m)	0	

BAT 4 - Pièce 1

Nombre d'unités de diagnostic : 7

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation	
294	A	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
295						partie haute (> 1m)	0	
296						au centre (+/- 1m)	0	
297	B	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
298						partie haute (> 1m)	0	
299						au centre (+/- 1m)	0	
300	C	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
301						partie haute (> 1m)	0	
302						au centre (+/- 1m)	0	
303	D	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
304						partie haute (> 1m)	0	
305						au centre (+/- 1m)	0	
306		Plafond	Bois	brut	mesure 1	0		
307						mesure 2	0	
308	A	porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
309						partie haute (> 1m)	0	
310	A	Huisserie porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
311						partie haute (> 1m)	0	

BAT 4 - Pièce 2

Nombre d'unités de diagnostic : 7

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation	
312	A	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
313						partie haute (> 1m)	0	
314						au centre (+/- 1m)	0	
315	B	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
316						partie haute (> 1m)	0	
317						au centre (+/- 1m)	0	
318	C	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
319						partie haute (> 1m)	0	
320						au centre (+/- 1m)	0	
321	D	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
322						partie haute (> 1m)	0	
323						au centre (+/- 1m)	0	
324		Plafond	Bois	brut	mesure 1	0		
325						mesure 2	0	
326	A	porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
327						partie haute (> 1m)	0	
328	A	Huisserie porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
329						partie haute (> 1m)	0	

BAT 4 - Pièce 3

Nombre d'unités de diagnostic : 7

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation	
330	A	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
331						partie haute (> 1m)	0	
332						au centre (+/- 1m)	0	
333	B	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
334						partie haute (> 1m)	0	
335						au centre (+/- 1m)	0	
336	C	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
337						partie haute (> 1m)	0	
338						au centre (+/- 1m)	0	
339	D	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
340						partie haute (> 1m)	0	
341						au centre (+/- 1m)	0	
342		Plafond	Bois	brut	mesure 1	0		
343						mesure 2	0	
344	A	porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
345						partie haute (> 1m)	0	
346	A	Huisserie porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0		
347						partie haute (> 1m)	0	

BAT 4 - Pièce 3bis

Nombre d'unités de diagnostic : 7

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
348	A	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
349					partie haute (> 1m)	0	
350					au centre (+/- 1m)	0	
351	B	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
352					partie haute (> 1m)	0	
353					au centre (+/- 1m)	0	
354	C	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
355					partie haute (> 1m)	0	
356					au centre (+/- 1m)	0	
357	D	Mur	ciment	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
358					partie haute (> 1m)	0	
359					au centre (+/- 1m)	0	
360		Plafond	-	Peinture	mesure 1	0	
361					mesure 2	0	
362	A	porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
363					partie haute (> 1m)	0	
364	A	Huisserie porte	Métal	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
365					partie haute (> 1m)	0	

BAT 4 - Pièce 4

Nombre d'unités de diagnostic : 11

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
366	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
367					partie haute (> 1m)	0	
368					au centre (+/- 1m)	0	
369	B	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
370					partie haute (> 1m)	0	
371					au centre (+/- 1m)	0	
372	C	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
373					partie haute (> 1m)	0	
374					au centre (+/- 1m)	0	
375	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
376					partie haute (> 1m)	0	
377					au centre (+/- 1m)	0	
378		Plafond	béton	Peinture	mesure 1	0	
379					mesure 2	0	
-	B	porte 1	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	B	Huisserie porte 1	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	B	porte 2	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	B	Huisserie porte 2	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	B	porte 3	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	B	Huisserie porte 3	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	

BAT 4 - Pièce 5

Nombre d'unités de diagnostic : 8

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
380		Plinthes	Carrelage		mesure 1	0	
381					mesure 2	0	
382	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
383					partie haute (> 1m)	0	
384					au centre (+/- 1m)	0	
385	B	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
386					partie haute (> 1m)	0	
387					au centre (+/- 1m)	0	
388	C	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
389					partie haute (> 1m)	0	
390					au centre (+/- 1m)	0	
391	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
392					partie haute (> 1m)	0	
393					au centre (+/- 1m)	0	
394		Plafond	Plâtre	Peinture	mesure 1	0	
395					mesure 2	0	
-	A	porte	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie porte	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	

BAT 4 - Pièce 7

Nombre d'unités de diagnostic : 9

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Mesure (mg/cm²)	Observation
396	A	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
397					partie haute (> 1m)	0	
398					au centre (+/- 1m)	0	
399	D	Mur	Plâtre	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
400					partie haute (> 1m)	0	
401					au centre (+/- 1m)	0	
402	B	Mur	béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
403					partie haute (> 1m)	0	
404					au centre (+/- 1m)	0	
405	C	Mur	béton	Peinture	partie basse (< 1m)	0	
406					partie haute (> 1m)	0	
407					au centre (+/- 1m)	0	
408		Plafond	béton	Peinture	mesure 1	0	

409					mesure 2	0	
-	A	porte 1	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	A	Huisserie porte 1	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	B	porte 2	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	
-	B	Huisserie porte 2	Bois	Peinture	partie basse	-	
-					partie haute	-	

NM : Non mesuré car l'unité de diagnostic n'est pas visée par la réglementation.

Analyses chimiques du laboratoire

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

Constatations diverses :

Néant

Validité du constat :

Du fait de l'absence de revêtement contenant du plomb ou la présence de revêtements contenant du plomb à des concentrations inférieures aux seuils définis par arrêté des ministres chargés de la santé et de la construction, il n'y a pas lieu de faire établir un nouveau constat à l'occasion de nouveaux travaux sur les mêmes parties (article L 1334-8 du Code de la Santé Publique).

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

Sans accompagnateur

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LCC QUALIXPERT - 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

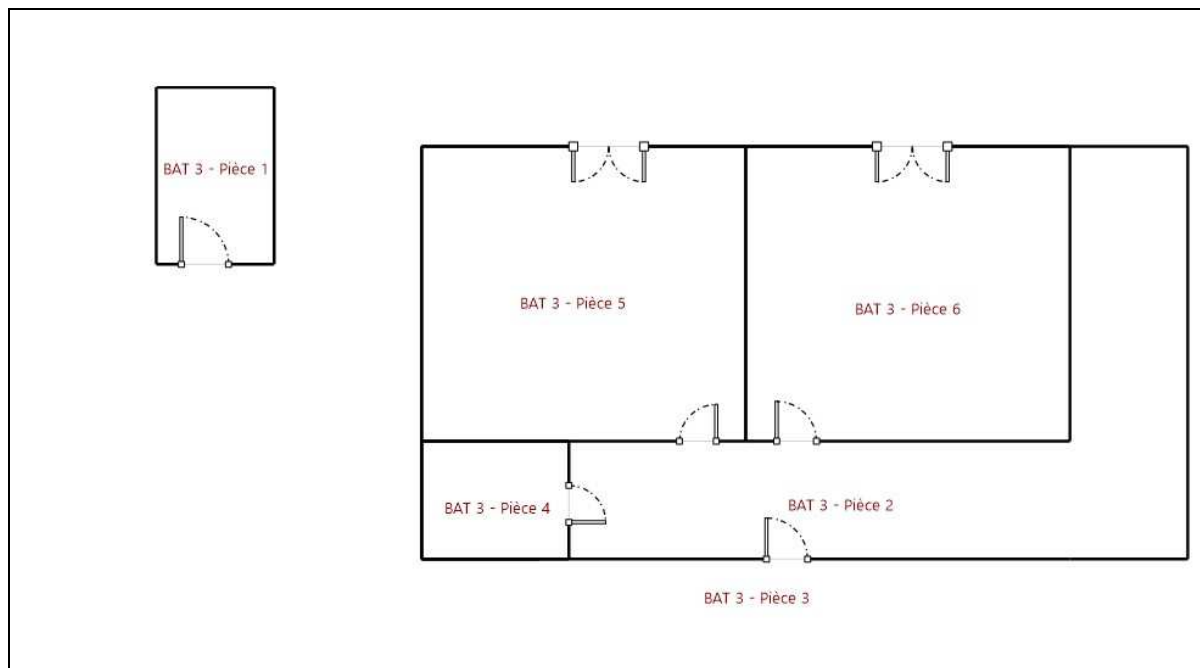
Fait à **PLAISSAN**, le **11/04/2018**

Par : **M. TREVISSOI Cyril**



6. Localisation des mesures sur croquis de repérage





7. Annexes : Notice d'Information avant travaux (Annexe 4 DIRECCTE)

Notice d'information à remettre systématiquement aux donneurs d'ordre en annexe du diagnostic

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine-t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation / réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contactez votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :
Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

8. Autres documents et rapports antérieurs

Néant